



Communiqué de presse

Courcelles, le 24 novembre 2017

Restauration de l'église Saint-Martin à Trazegnies

Bonne nouvelle... :-)

C'est avec une joie non dissimulée que le collège communal a pris connaissance de l'octroi par le Ministre du Patrimoine **René Collin** d'un subside de 539.972,81€, avalisé par le Gouvernement Wallon pour la restauration de l'église Saint-Martin de Trazegnies.

Le monument

Véritable bâtisse à la valeur tant historique qu'architecturale, l'église dont la construction actuelle daterait de 1512, s'élève sur des bases bien plus anciennes datant du XIII^e et XIV^e siècle. Elle renferme notamment le prestigieux mausolée de *Jean de Trazegnies (1550)* et *Isabelle de Werchin*, posé en gisant, ainsi que l'important monument funéraire de *Gilles de Trazegnies(1669)* et de son épouse *Jacqueline de Lalaing*.

C'est l'aboutissement d'un long chemin où se mêlèrent rigueur administrative et émotion naturelle de l'amateur d'art et d'Histoire.

L'urgence de l'intervention ne faisait plus de doute vu l'état du bâtiment qui se dégradait jusqu'à obliger les autorités communales et religieuses à confier les grandes orgues à un facteur Tournaisien pour leur bonne conservation.

Ce monument classé le 13 Juin 1944, vit une succession de réunions et d'analyses aboutissant à la validation de son « Certificat de Patrimoine » puis au Permis d'Urbanisme valable jusqu'au 23 février 2018 au plus tard.

Un marché a été lancé et l'adjudication ouverte le 7 décembre 2016.

L'attribution eut lieu le 30 Décembre 2016. L'entreprise désignée fut « AM Monument Hainaut ».

Un seul document manquait alors pour la notification de la date de début des Travaux : l'arrêté de subvention signé par le Ministre.

C'est aujourd'hui chose faite !

Des Chiffres :

Le coût de l'ensemble des travaux est estimé à 1.375.809€ TVAC

Pour une tranche ferme de 861.088,60€ TVAC et une exécution de 250 jours ouvrables,

Et deux tranches conditionnelles :

1/ comprenant l'égouttage et certains murs d'enceinte pour 361.836€ TVAC (150 jours ouvrables), et

2/l'assainissement, les murs restants ainsi que le revêtement de sol et marches pour 364.691,38€ TVAC.(150 jours ouvrables)

Ce n'est donc pas sans une certaine impatience mêlée de satisfaction que nous attendrons l'installation du chantier et veillerons à la bonne exécution de l'œuvre.

Contacts : Jean-Pierre Dehan, Echevin du Patrimoine – 0477/65 59 73

Caroline Taquin, Bourgmestre – 0486/23 20 03